

LA LETTRE D'INFORMATION ENFANCE JEUNESSE



C'est quoi la CTG?

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un projet social de territoire qui part des préoccupations des partenaires locaux et se traduit par une démarche de collaboration entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Communauté de communes.

Elle met en oeuvre des axes de travail identifiés à travers un diagnostic élaboré et qui porte sur l'ensemble des champs de compétences communs à la collectivité et à la CAF.

La CTG vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants. Elle s'est concrétisée par la signature, au mois de décembre dernier, d'une convention entre la CAF et la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac.



Quels objectifs?

La CTG favorise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et la coopération des acteurs du territoire.

Elle a pour objectif d'identifier les forces et les faiblesses de la communauté de communes, de définir les champs d'intervention à privilégier, d'optimiser l'offre de services existante et de développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

Ses champs d'intervention

- La petite-enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité
- L'animation de la vie locale, associative, culturelle et sportive
- Les mobilités, l'accès aux droits et aux services au public
- L'accompagnement social et les séniors

Ces compétences concernent également des domaines transversaux : le handicap, le logement, le cadre de vie, l'alimentation ou encore la santé.

Les partenaires signataires de la CTG :



L'essentiel & plus encore



Avant d'arriver à l'étape consistant à travailler sur des objectifs opérationnels, un état des lieux a été réalisé incluant des données provenant d'entretiens individuels avec quelques acteurs du territoire et des données sociodémographiques analysées et cartographiées.

Au mois de mars, des ateliers participatifs sur les axes stratégiques choisis par les élus communautaires se mettront en place pour compléter les données du diagnostic. Ils rassembleront les acteurs du territoire volontaires (associations, habitants, partenaires...).

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Mettre en place une politique volontariste en matière de **service à la population** sur le territoire, c'est toute la volonté des élus de la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac.

C'est bien dans cette perspective que notre collectivité a signé, en fin d'année 2021, sa première Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF et ses partenaires. Il s'agit de **renforcer les services d'enfance et jeunesse existants** mais également et surtout, de **penser et réinventer, avec vous, les services à la population de demain**. Une **étape indispensable au bien vivre dans notre beau territoire**.

Barbara Neto

Présidente de d'Artagnan en Fezensac - Maire de Vic-Fezensac